

# Communiqué de presse

## Assemblée générale annuelle 2017 de Barry Callebaut SA Les actionnaires ont approuvé toutes les propositions

- **Patrick De Maeseneire réélu Président**
- **Elio Leoni Sceti élu nouveau membre**
- **Hommage aux membres démissionnant Andreas Schmid et Wai Ling Liu**
- **Un dividende de CHF 20,00 par action approuvé**
- **KPMG SA, Zurich, réélu réviseur des comptes du groupe**

*Zurich/Suisse, le 13 décembre 2017* – L'Assemblée générale ordinaire 2017 de Barry Callebaut SA, premier fabricant mondial de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure, s'est tenue aujourd'hui à Zurich-Oerlikon, sous la présidence de Patrick De Maeseneire, Président du Conseil d'administration, et de Jakob Baer, Vice-Président du Conseil d'administration. 1'174 actionnaires étaient présents, représentant 4'575'977 actions ou 83.37% du capital-actions.

Toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées, y compris la réélection de Patrick De Maeseneire comme Président du Conseil d'administration et l'élection d'Elio Leoni Sceti comme nouveau membre.

Le Conseil d'administration a rendu hommage à ses deux membres démissionnant, à savoir Andreas Schmid qui avait décidé de quitter sa fonction après vingt ans d'activité au sein du Conseil d'administration, dont six ans en tant que Président, et trois ans aussi comme CEO, et neuf ans en tant que Vice-Président, et Wai Ling Liu, membre depuis 2014. Le Conseil d'administration a exprimé sa profonde gratitude à Andreas Schmid pour son dévouement passionné en faveur de Barry Callebaut et sa contribution exceptionnelle au développement de l'entreprise, ainsi qu'à Wai Ling Liu pour sa précieuse contribution à des questions stratégiques telles que le développement du marché et des talents.

Tous les autres membres du Conseil d'administration, à savoir Patrick De Maeseneire, Fernando Aguirre, Jakob Baer, James Donald, Nicolas Jacobs, Timothy Minges et Juergen Steinemann ont été réélus pour un mandat supplémentaire d'un an.

Les actionnaires ont en outre approuvé le paiement de CHF 20,00 par action, soit une hausse de +29% par rapport à l'année précédente. Le versement aux actionnaires s'effectuera en partie sous la forme d'un remboursement de capital, au travers d'une réduction de la valeur nominale (CHF 7,27 par action) et en partie sous la forme d'un dividende en numéraire (CHF 12,73 par action). Les sommes distribuées sous forme de réduction du capital ne seront pas soumises à l'impôt anticipé ni, pour les personnes physiques imposées en Suisse et détenant les actions à titre privé, à l'impôt sur le revenu. Le dividende sera vraisemblablement versé aux actionnaires le 2 mars 2018.

KPMG SA, Zurich, a été réélue en tant que réviseur des comptes du groupe pour l'exercice 2017/18.

L'exercice 2016/17 de Barry Callebaut a été clos le 31 août 2017.

\*\*\*

**À propos du groupe Barry Callebaut ([www.barry-callebaut.com](http://www.barry-callebaut.com)):**

*Avec un chiffre d'affaires annuel de CHF 6,8 milliards (EUR 6,3 milliards / USD 6,9 milliards) environ pour l'exercice 2016/17, le groupe Barry Callebaut, dont le siège est à Zurich, est le leader mondial des fabricants de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure – de l'achat et de la transformation des fèves de cacao à la production du chocolat le plus fin, qui comprend les fourrages, les décorations et les pâtes à glacer en chocolat. Le Groupe exploite près de 60 sites de production dans le monde et emploie un personnel diversifié et engagé de quelque 11 000 collaborateurs.*

*Le groupe Barry Callebaut répond aux besoins de l'ensemble de l'industrie alimentaire, des fabricants industriels aux artisans et utilisateurs professionnels de chocolat, tels que les chocolatiers, les confiseurs, les pâtisseries, les hôteliers, les restaurateurs ou les traiteurs. Les deux marques mondiales satisfaisant aux besoins spécifiques de ces clients Gourmet sont Callebaut® et Cacao Barry®.*

*Le groupe Barry Callebaut s'engage à faire en sorte que la production de chocolat durable devienne la norme d'ici à 2025, afin d'assurer l'approvisionnement futur en cacao et d'améliorer les conditions de vie des cultivateurs. Il soutient la Fondation Cocoa Horizons et son objectif de façonner un avenir durable pour le secteur du chocolat et du cacao.*

**Suivez le groupe Barry Callebaut:** [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Facebook](#) [YouTube](#) [Flickr](#)

\*\*\*

**Contact****Investisseurs et analystes financiers:**

Evelyn Nassar  
Head of Investor Relations  
Barry Callebaut AG  
Téléphone: +41 43 204 04 23  
[evelyn\\_nassar@barry-callebaut.com](mailto:evelyn_nassar@barry-callebaut.com)

**Médias:**

Kim Ghilardi  
Media Relations Manager  
Barry Callebaut AG  
Téléphone: +41 43 204 03 26  
[kim\\_ghilardi@barry-callebaut.com](mailto:kim_ghilardi@barry-callebaut.com)